

ABONNEMENT.

30 fr.
15
8
Poste:
35 fr.
18
10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction; avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 20 OCTOBRE

Et l'on sait si ce dictionnaire est riche en
infectives!

D'une majorité ainsi composée, que peut-
il sortir de bon, d'utile, d'honorable?

Rien!
Mais les conservateurs sont là pour veil-
ler; et ils y sont en nombre assez fort pour
empêcher qu'on ne puisse, comme dans les
dernières législatures, les écarter de tout
contrôle;

Mais les électeurs, ces électeurs qui, par-
tout où ils n'ont pas donné la victoire aux
candidats conservateurs, leur ont donné de
magnifiques minorités, sont là pour renfor-
cer à toutes les élections complémentaires
cette minorité puissante, cette minorité main-
tenant non plus contre des républicains plus
ou moins adroitement déguisés en modérés,
mais contre des radicaux, des communards,
la vraie République, celle de 1793 et de
mai 1871.

Or, dans cette lutte, elle aura pour elle,
avec elle, tous les hommes d'ordre et de
travail à quelque opinion qu'ils aient appar-
tenu jusqu'ici, tous les vrais Français, c'est-
à dire, en somme, on le verra l'heure venue
des solutions définitives, l'immense majorité
du pays.

Salut donc à la minorité de 1885, à la
majorité de demain!

SCRUTIN DE BALLOTAGE

DU 18 OCTOBRE.

Aisne. — 8 ballottages. Liste opportu-
niste élue.

Alpes (Basses-). — 3 ballottages. Liste
radicale élue.

Alpes (Hautes-). — 2 ballottages. Liste op-
portuniste élue.

Alpes-Maritimes. — 2 ballottages. Liste
opportuniste élue.

Ardennes. — 5 ballottages. Liste radicale
élue.

Ariège. — 4 ballottages. Liste radicale élue.

Aube. — 4 ballottages. Liste opportu-
niste élue.

Aude. — 5 ballottages. Liste opportuniste
élue.

Bouches-du-Rhône. — 8 ballottages. Liste
radicale élue.

Cantal. — 2 ballottages. 1 radical et 1 op-
portuniste élus.

Charente-Inférieure. — 7 ballottages. 5
conservateurs et 2 républicains élus.

Cher. — 6 ballottages. Liste opportuniste
élue.

Corrèze. — 2 ballottages. Liste radicale
élue.

Corse. — 3 ballottages. Résultats incom-
plets, la liste républicaine a des chances.

Côte-d'Or. — 4 ballottages. Liste oppor-
tuniste élue.

Creuse. — 3 ballottages. Liste radicale
élue.

Deux-Sèvres. — 3 ballottages. Liste op-
portuniste élue.

Eure. — 4 ballottages. 1 opportuniste élu.

Eure-et-Loir. — 3 ballottages. Liste
opportuniste élue.

Gard. — 6 ballottages. 2 opportunistes et
4 radicaux élus.

Garonne (Haute-). — 7 ballottages. 4 ra-
dicaux élus.

Gironde. — 11 ballottages. Liste oppor-
tuniste élue.

Indre-et-Loire. — 4 ballottages. 1 répu-
blicain élu.

Isère. — 2 ballottages. Liste républicaine
élue.

Jura. — 5 ballottages. Liste radicale
élue.

Loir-et-Cher. — 4 ballottages. Liste op-
portuniste élue.

Loire. — 9 ballottages. Liste opportu-
niste élue.

Loire (Haute-). — 5 ballottages. Liste op-
portuniste élue.

Loiret. — 6 ballottages. Liste opportu-
niste élue.

Ille-et-Vilaine. — 5 ballottages. Liste op-
portuniste élue.

Lot. — 2 ballottages. Liste conservatrice
élue.

Lot-et-Garonne. — 2 ballottages. Liste
républicaine élue.

Lozère. — 4 ballottages. 4 conservateur
élus.

Marne. — 6 ballottages. Liste opportu-
niste élue.

Marne (Haute-). — 4 ballottages. 4 oppor-
tuniste élus.

Meuse. — 5 ballottages. Liste opportu-
niste élue.

Nièvre. — 5 ballottages. Liste radicale
élue.

Oise. — 3 ballottages. Liste conservatrice
élue.

Orne. — 4 ballottages. Liste conserva-
trice élue.

Puy-de-Dôme. — 9 ballottages. Liste op-
portuniste élue.

Pyrénées-Orientales. — 3 ballottages.
Liste radicale élue.

Pyrénées (Basses-). — 4 ballottages. 4
conservateurs élus.

Rhin (Haut-). — 1 ballottages. 4 conser-
vateur élu.

Rhône. — 11 ballottages. 10 radicaux et
1 opportuniste élu.

Saône (Haute-). — 3 ballottages. Liste op-
portuniste élue.

Saône-et-Loire. — 7 ballottages. Liste
radicale élue.

Sarthe. — 2 ballottages. Liste conserva-
trice élue.

Seine-et-Oise. — 9 ballottages. Liste ra-
dicale élue.

Somme. — 4 ballottages. Deux conserva-
teurs et 2 républicains élus.

Var. — 4 ballottages. Liste radicale élue.

Vaucluse. — 4 ballottages. Liste radicale
élue.

Vienne (Haute-). — 5 ballottages. Liste
radicale élue.

Yonne. — 5 ballottages. Liste opportu-
niste élue.

Oran. — 1 ballottages. 1 radical élu.

SEINE. — La liste unique des radicaux
et opportunistes a passé tout entière. M.
Georges Périn tient la tête. M. Allain-Targé
est second. M. Henri Rochefort arrive le
dernier.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.

On était à la fin de mars. Le vent soufflait par
tourmente, le tonnerre grondait sourdement depuis
le coucher du soleil, et des nappes d'eau ton-
naient du ciel à de fréquents intervalles. Guillaume
avait peiné tout le jour. A cette heure du soir, les
flames devant la flamme, et dans une heureuse
disposition d'esprit (il avait vu la vieille Antoinette),
il songeait au passé et à l'avenir. Il se disait pour
la centième fois que la vie pourrait encore être
belle, que la fortune bien employée était une
bonne chose, et que passer sur la terre avec un
côté à ses côtés était un honneur digne du ciel. A
ce moment, les yeux attachés sur le feu pétillant,
il évoquait l'image de sa cousine, il admirait au
dedans de lui le caractère paisible de sa beauté.
Il ne pouvait retracer sur la toile ces lignes
délicates si bien fixées devant son regard! Comment
s'entretenir avec un pinceau le modeste rayonnement
de cette belle âme sur ce pur visage? Guillaume
avait essayé souvent, et chaque fois il avait échoué.

Pendant ce temps la rafale augmentait de mi-
nute en minute. Elle balayait les flancs de la falaise
et agitait avec un bruit mélancolique les branches
des vieux pins. Le vent ébranlait à grand fracas les
portes et les fenêtres mal closes de la vieille tour,
et l'on entendait la grêle bondir bruyamment sur
les rochers du rivage.

— Quelle nuit se prépare! pensa Guillaume,
arraché à ses douces pensées par le tapage crois-
sant de la tempête. Malheur aux vaisseaux qui
s'approcheront ce soir de la côte!

Tout à coup le jeune homme crut entendre un
bruit dans le lointain, bruit sourd, intermittent,
régulier, qui, malgré l'orage, arrivait jusqu'à lui.
Il s'élança du coin de la cheminée, ouvrit brus-
quement la porte de la chambre et descendit dans
la cuisine. Les deux femmes y étaient seules,
visiblement inquiètes toutes deux.

— Où est Jean-Louis? demanda Guillaume en
entrant.

— Sur la plage, par malheur! répondit Perrine
qui pleurait. Il n'y a pas eu moyen de le retenir dès
qu'il a entendu le canon, et je crois bien qu'il
commettra quelque imprudence, car il m'a défendu
de le suivre. Monsieur le vicomte y va donc aussi?
dit-elle au jeune homme, qui décrochait une lan-
terne garnie de sa chandelle de suif.

— Oui, ma bonne Perrine. Il est affreux de res-
ter bien à l'abri sous son toit quand tout près de

vous des hommes sont en danger de périr.

— En grand danger! reprit la vieille qui se
signa. Jean-Louis nous a dit qu'ils avaient dû être
jetés du côté de la Blanche par le vent d'ouest.
S'il dit vrai, ce sont des chrétiens perdus!

Et la bonne femme roula entre ses doigts les
grains bénis de son chapelet en murmurant tout
bas de ferventes prières.

Quand Guillaume arriva sur la grève, la pluie
tomait par torrents, la violence du vent semblait
s'accroître de minute en minute, et la mer bondis-
sait furieuse sur les récifs de la côte. Une dizaine
de matelots et quelques femmes portant des
lanternes entouraient Jean-Louis qui parlait avec
animation.

— Il n'y a pas de nouveau marié qui tienne,
disait-il en se démenant. Je n'en demande qu'un
autre avec moi!

— C'est folie, reprenait un vieux pêcheur d'un
air d'autorité. A l'heure qu'il est, une barque serait
écrasée contre les brisants comme une pipe de
deux sous.

— C'est égal, répétait Jean-Louis, j'irais si je
n'étais pas seul.

— Eh bien! viens donc, alors! dit tout bas une
voix derrière lui.

— Vous, monsieur Guillaume? s'écria le jeune
homme.

— Oui, mon garçon, nous ne pouvons laisser

périr ces pauvres gens presque sous nos yeux sans
tenter au moins un effort.

— Les Guitry ont toujours été des braves, dit le
vieux pêcheur de son air sentencieux, mais cette
fois monsieur le vicomte exposera sa vie bien inau-
tuellement.

— Allons, les amis! cria Jacques avec résolu-
tion, un coup de main pour lancer la barque! Et
vous, les femmes, une bonne prière à Notre-Dame
et à la glorieuse sainte Anne!

En ce moment même, à la lueur des éclairs, un
fantôme de vaisseau paraissait et disparaissait,
puis redevenait visible encore pour s'enfoncer une
fois de plus dans les ténèbres, éclairées seulement
de temps à autre par la lumière livide des nuages
en feu. Le bruit du canon avait cessé.

— Il est trop tard, dit le vieux pêcheur d'une
voix attristée. Plus de canon, et plus personne à
bord, sans doute. Inutile de risquer deux vies pour
aller à la recherche des Irépassés.

— Ils ont pu se réfugier sur la Blanche, reprit
Jean-Louis, qui ne voulait pas renoncer à tout
espoir. Mais y tiendront-ils longtemps avec la vio-
lence de la vague?

— Jean-Louis a raison, s'écria Guillaume à son
tour. A la lueur d'un éclair, je viens d'entrevoir
quelque chose comme un signal, un lambeau de
voile, agité au sommet de la roche. Ils sont là,
j'en suis sûr.

RECAPITULATION

Le second tour de scrutin donne :

Conservateurs.....	21
Républicains divers.....	26
Radicaux.....	95
Opportunistes.....	77

Les résultats complets des scrutins du 4 et du 18 octobre peuvent se décomposer ainsi :

Républicains radicaux et opportunistes.....	382
Conservateurs.....	201
Total.....	583

Les députés républicains suivants, qui se représentaient, n'ont pas été réélus :

- Dans le Haut-Rhin, M. Préry ;
- Dans la Somme, MM. Bernot et Fougeon ;
- Dans l'Oise, MM. Boudeville et Robert ;
- Dans les Basses-Pyrénées, M. Cassou ;
- Dans la Charente-Inférieure, M. Bisneuil ;
- Dans le Lot, M. Rozières ;
- Dans Seine-et-Oise, M. Lebaudy ;
- Dans l'Orne, MM. Christophe et Bansard-des-Bois.

Les députés conservateurs suivants qui se représentaient n'ont pas été réélus :

- Dans les Ardennes, M. de Ladoucette ;
- Dans les Deux-Sèvres, M. de Larochetaquelin ;
- Dans l'Yonne, M. Garnier ;
- Dans l'Ille-et-Vilaine, M. Legonides de Tressan ;
- Dans la Nièvre, M. d'Espeuilles ;
- Dans la Haute-Loire, MM. Malartre et de Kergolay ;
- Dans le Loiret, M. Brière ;
- Dans la Gironde, M. Dréolle ;
- Dans le Gard, M. Pieyre.

Ont été élus : MM. Brisson, président du conseil, dans le Cher ; Floquet, président de la Chambre, dans les Pyrénées-Orientales ; Goblet, ministre de l'instruction publique et des cultes, dans la Somme ; Clémenceau, dans le Var ; Martin-Feuillée et Waldeck-Rousseau, anciens ministres, dans l'Ille-et-Vilaine ; Rouvier, ancien ministre, dans les Alpes-Maritimes ; Cochery, ancien ministre, dans le Loiret ; Raynal, ancien ministre, dans la Gironde ; Sadi-Carnot, ministre des finances, Spuller et Lévêque, dans la Côte-d'Or ; Andrieux, dans les Basses-Alpes, etc.

M. Christophe, député sortant, a échoué dans l'Orne, et M. de Broglie dans l'Eure.

MM. Paul de Cassagnac, élu précédemment dans le Gers, et Lambert de Sainte-Croix, élu précédemment dans les Landes, ont échoué dans l'Aude.

Dans le Cantal, un député républicain, M. Francis Charmes, a été remplacé par un autre républicain.

— Notre-Dame d'Auray leur vienne en aide ! dit le vieux pêcheur, qui ôta respectueusement son bonnet bleu.

Enfin, la barque est lancée, et les deux audacieux prennent les rames ; mais le vent se ruait alors avec une telle violence dans la direction de la terre que, loin d'avancer, ils avaient grand-peine à se maintenir. Les vagues énormes, mugissantes, se poursuivaient comme des chevaux indomptés, sautaient par-dessus le frêle canot et le remplissaient d'écume. La bise survenant ensuite séchait sur le corps des deux jeunes gens leurs vêtements inondés, faisait claquer leurs dents et frissonner leurs membres transis. Pendant quelque temps on les vit tourbillonner comme un point noir au milieu de l'écume blanche des flots courroucés, disparaître vingt fois au plus profond des vastes sillons, puis reparaitre à la crête des lames. Enfin, on ne les revit plus, et deux mortelles heures s'écoulerent dans l'angoisse et la prière.

La mer s'était un peu calmée. La lune, sortant des nuages qui commençaient à se disperser, éclairait la surface des flots livides.

— Voici la barque, cria tout à coup une femme de pêcheur, je la vois et j'entends le bruit des rames.

C'était la barque, en effet, qui revenait à grand-peine, chargée des naufragés. Les sauveteurs déployaient toute leur énergie pour arriver au port ;

Ont été élus dans plusieurs départements :

- M. H. Brisson, président du conseil, dans la Seine et dans le Cher.
- M. Floquet, président de la Chambre, dans la Seine et les Pyrénées-Orientales.
- M. Madier de Montjau, dans la Drôme et dans le Gard.
- M. Paul Bert, dans la Seine et dans l'Yonne.
- M. Henri Maret, dans la Seine et dans le Cher.
- M. Clémenceau, dans la Seine et dans le Var.

M. Duboul, conservateur, l'emporte sur son concurrent radical dans la Haute-Garonne.

Dans l'Eure, la lutte a été acharnée. On ne peut se faire une idée des moyens de pression et d'intimidation exercés par les agents du gouvernement contre la candidature de M. le duc de Broglie. Il faut que le parti républicain ait une peur atroce de l'honorable candidat conservateur pour recourir à de tels expédients. Sa connaissance approfondie des questions les plus épineuses des affaires étrangères fait redouter, en effet, la présence de M. le duc de Broglie dans le Parlement et surtout à la Chambre des députés.

En dépit de la pression officielle, le duc de Broglie a tenu tête à ses adversaires coalisés.

Une première dépêche annonçait qu'il avait obtenu deux cent onze voix de moins que le candidat républicain, M. Papon. Une rectification a réduit cette différence à quelques voix. Un pointage sérieux pourrait donner à M. le duc de Broglie la majorité.

On s'est trop hâté peut-être d'annoncer l'élection de M. Papon.

En tout cas, la défaite du candidat de l'Eure — si délicate il y a — est tellement insignifiante que les républicains n'ont pas à triompher trop bruyamment. Il est profondément regrettable que 1652 électeurs conservateurs qui avaient donné leurs voix au duc de Broglie, lors du scrutin du 4 octobre, aient commis la grave faute de s'abstenir. C'est une lourde responsabilité encourue par ceux qui ont failli à un engagement d'honneur, à un pacte loyalement conclu. Elle a pour conséquence d'enlever une voix à la droite, d'en donner une de plus à la gauche et de débarrasser pour l'instant le gouvernement républicain de l'adversaire qu'il redoutait le plus. E. R.

LES SCANDALES ELECTORAUX.

Belfort, 19 octobre. — L'intervention dans nos élections de trois députés du Doubs, MM. Vielle, Bernard et Gros, a eu pour effet de surexciter les électeurs à un point dont on ne peut se faire idée à Paris.

M. Pique, rédacteur du *Journal de Belfort*, qui défend avec talent et ardeur la candidature conservatrice de M. Keller, le grand patriote alsacien, a été gratifié samedi de

deux coups de couteau par un radical enragé. Le sous-préfet s'est jeté personnellement dans la mêlée électorale avec une telle violence qu'il a été obligé de faire venir quatre brigades de gendarmerie de renfort.

Bordeaux, 19 octobre. — A la sortie d'une réunion conservatrice qui a eu lieu samedi, à Coutras, la voiture dans laquelle se trouvait M. le duc Decazes fut poursuivie par une bande de voyous qui jetèrent des pierres et tirèrent des coups de revolver. Les glaces de la voiture ont été brisées et le cocher blessé par une pierre. Une scène à peu près semblable s'est produite à Lormont. M. Ernest Dréolle et ses amis ont été poursuivis par des voyous qui leur lancaient des pierres. Ils durent se réfugier à la Gendarmerie.

Dieu veillait sans doute, car l'abordage se fit sans encombre.

(A suivre.)

LES RENFORTS POUR LE TONKIN

On écrit de Bourg :

« 490 hommes provenant des différents régiments de la région s'équipent en ce moment à Bourg.

» Ils partiront le 26 octobre.

» Le 23^e de ligne fournit les cadres à ce détachement.

» Le 23^e fournit, en outre, 4 sergent-major, 4 sergents, 8 caporaux et des volontaires. »

De Cherbourg on écrit que les deux régiments de ligne (25^e et 26^e) qui y sont en garnison ont reçu l'ordre d'expédier chacun dix hommes dans le cimetière du Tonkin.

La *Vraie France*, de Lille, annonce que la garnison de Lille fournit encore de nouveaux détachements pour le Tonkin.

La 4^e section d'infirmiers militaires a reçu l'ordre de faire partir d'urgence pour Brest un détachement composé d'un adjudant-élève d'administration et de douze sous-officiers, caporaux et soldats. Les hommes ont été mis en route le 12 octobre.

Le contingent de volontaires fourni par le 43^e de ligne a quitté Lille, se rendant à Arras, où il a rejoint les détachements prélevés sur les autres régiments du 4^e corps d'armée.

On écrit de Nevers que chacun des huit régiments formant le 8^e corps d'armée a reçu ordre de préparer des détachements pour combler les vides du 11^e de ligne au Tonkin. Les hommes de ces détachements devaient être prêts à partir le 18 octobre.

On écrit de Toulon :

« Le *Thibet* partira le 30 octobre de notre port avec 1,200 hommes pour le Tonkin ; le *Mythe* partira le même jour avec 1,000 hommes pour la même destination.

» Le *Havre*, attendu incessamment de Madagascar, fera le voyage de la Cochinchine et du Tonkin du 5 novembre. Ce paquebot embarquera à Alger, le 7, un bataillon de tirailleurs algériens. »

Le ministre de la guerre a donné l'ordre dans le département de l'Oise de mobiliser 25 hommes par régiment.

L'ordre a été déjà exécuté à Beauvais.

L'ordre concernant le département de l'Oise doit concerner d'autres départements.

CHINE ET TONKIN

COMMENT SONT TRAITÉS NOS SOLDATS MALADES.

Le paquebot *Natal*, des Messageries maritimes, porteur des malles du Japon et de l'Indo-Chine, et 700 militaires convalescents revenant du Tonkin, est rentré mardi soir, à six heures, à Marseille.

Le lendemain matin, à neuf heures et demie, ces militaires ont quitté le *Natal*. Une dizaine de malades ainsi que le capitaine Herbin, du 4^e régiment d'infanterie de marine, ont été conduits à l'hôpital militaire, et tous les soldats valides ont été dirigés sur le fort Saint-Jean, en attendant la remise de leur feuille de route.

Bon nombre des soldats rapatriés du *Natal* appartiennent aux diverses garnisons de la Cochinchine ; ce sont des libérés pour la plupart. Il y a aussi, parmi les passa-

gers, des marins provenant de l'*Atalante*, détachement du 2^e régiment d'infanterie de marine, avec le commandant Lange et le capitaine Gautier qui sont restés constamment sous les ordres du regretté amiral Courbet, à Formose et aux îles Pescadores.

Beaucoup de rapatriés ne comptent pas moins de 40 à 60 mois de service en Cochinchine et au Tonkin ; cependant, la période coloniale ne devrait pas dépasser 24 mois.

Tous les soldats se plaignaient de leur entassement à bord du paquebot, où rien n'avait été préparé pour les recevoir ; ce n'est pas la première fois que pareil fait se renouvelle. Nous ne saurions trop blâmer cette façon de parquer ainsi nos valeureux troupiers, pendant une traversée aussi longue et après un séjour si prolongé en Orient. C'est réellement faire peu de cas des services qu'ils ont rendus en les abandonnant ainsi à bord d'un paquebot.

Plusieurs cas de choléra viennent de se produire sur divers points de la Bretagne, notamment à Brest, ainsi que nous l'avons dit hier.

L'épidémie a été introduite par des marins rapatriés par les transports arrivant du Tonkin et par l'*Éclair*, venant de Pescadores, où le choléra a tant sévi, sous le nom déguisé de fièvre algide.

En présence de ce fait, nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit : le choléra a été importé à Toulon par les transports de l'État arrivant des lieux contaminés.

En présence de cette évidence, il y a lieu de prendre des mesures aussi énergiques que promptes, pour ne pas laisser davantage décimer nos populations et notre commerce.

Il faut à tout prix prendre les dispositions qui s'imposent pour mettre la France et surtout le littoral à l'abri des invasions épidémiques qui la désolent périodiquement depuis deux années.

A MADAGASCAR.

On annonce qu'il serait question de raporter en France l'amiral Miot.

Les journaux officieux rapportent qu'au ministère de la marine on ne s'attend pas à recevoir avant trois ou quatre jours une dépêche de l'amiral Miot nous confirmant et nous donnant des détails sur l'engagement de nos troupes de la baie de Passandava annoncé par une dépêche anglaise.

Nous rappellerons que l'engagement de Passandava a eu lieu le 27 septembre ; il est donc impossible que le gouvernement ne possède pas, depuis quelque temps déjà, des renseignements détaillés sur cette rencontre, car il ne faut pas trois semaines à un vapeur pour se rendre de Madagascar à Zanzibar, où se trouve une station télégraphique.

REVUE FINANCIÈRE.

La Bourse a été très-faible la semaine dernière ; elle a fini cependant par revenir à des appréciations plus raisonnées de la situation et les achats du comptant contribuant dans une large mesure au relèvement des cours. Le 3 0/0 à 79.55, l'amortissable à 81.30, le 4 1/2 à 108.90.

La Banque de France a subi depuis quelques jours une baisse considérable motivée par la diminution prévue du dividende et par les conditions qui seront imposées par l'Etat lors du renouvellement du privilège.

Le Crédit Foncier de France gagne 30 fr. à 1,290. Le dividende de 60 fr. est largement assuré. Quant aux obligations, leur gage est indiscutable et les lots dont elles sont dotées leur donnent un attrait qui séduit la petite épargne. Avec 40 fr. on peut gagner 100,000 fr.

La Société Générale est toujours demandée à 450 francs. Le bilan au 30 septembre fait ressortir l'augmentation des fonds déposés en comptes de chèques.

Dans les temps de crise générale comme celle que nous traversons, l'assurance sur la vie devient la providence des travailleurs de tous ceux qui se trouvent placés sous le coup d'une mort prématurée. L'assurance sur la vie, c'est pour un père, pour un époux un devoir impérieux. Pour le remplir il faut s'adresser aux Compagnies françaises, qui publient des comptes rendus détaillés sur leurs opérations, sur leurs réserves, sur leurs emplois de fonds. Aujourd'hui il n'y a pas de distraction à faire entre elles au point de vue des tarifs. Les Compagnies existantes appliquent toutes des tarifs rémunérateurs soit pour les assurances en cas de décès, soit pour les rentes viagères.

La seule Compagnie qui avait enfreint cette règle — surtout pour les rentes viagères vient de disparaître et la leçon qui ressort de cette chute ne doit pas être perdue pour le public ; il doit s'écartier des Compagnies étrangères qui achètent des rentes viagères à prix réduits, comme si la mortalité générale

elle n'était pas pour elles la même que pour les Compagnies nationales.

Les Compagnies étrangères présentent d'autres dangers. Leurs comptes rendus ne fournissent aucun détail sur leurs assurances et sur leurs réserves. Il faut les croire sur parole ou sur la parole d'un délégué, préposé à leur surveillance et qui agit sans contrôle. Les assurances sur la vie reviennent de droit aux Compagnies nationales. Elles seules emploient leurs capitaux en France, aidant ainsi indirectement au crédit du pays; elles seules donnent des informations précises sur leur fonctionnement; elles seules appliquent des tarifs rémunérateurs. Hors d'elles, il y a péril, mécomptes et insécurité. L'homme qui s'adresse à elles pour la souscription d'une police, sert à la fois les intérêts de sa famille et ceux de son pays.

La Banque d'Escompte est très-ferme à 445 fr. De grandes opérations sont à l'étude. L'émission des actions nouvelles des Méridionaux italiens ne se fera pas attendre.

L'action Rio-Tinto est à 220 fr.

Les valeurs du groupe de Suez ont une bonne allure. L'action est à 1,980, la délégation à 1,065, la part civile à 1,233.75.

Le Panama cote 369.

Les actions des chemins de fer français sont calmes: le Nord à 1,520, l'Orléans à 1,395, l'Est à 796.25, l'Ouest à 840.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Un scandale. — Un fait qui n'est pas sans précédents dans les annales de l'instruction laïque vient de se passer dans une commune de Maine-et-Loire.

La demoiselle X..., chargée de la direction de l'école des filles, était, depuis plusieurs mois, atteinte d'un mal étrange dont elle ne pouvait s'expliquer la cause: elle engraisait à vue d'œil.

Dans la nuit du 4 au 15 octobre, la revue au monde d'un gros garçon qu'on n'attendait pas si tôt, à ce qu'il paraît, a mis un terme aux perplexités de la trop naïve institutrice, et lui a donné le mot de l'énigme qu'elle cherchait vainement depuis neuf mois.

La recherche de la paternité étant interdite par le Code, nous n'insisterons pas sur ce point délicat, et nous nous bornons à constater que les admirateurs de la demoiselle étaient nombreux.

Voilà les exemples qu'on peut attendre des personnes préposées à l'éducation laïque de la jeunesse et patronnées par l'administration aujourd'hui!

École de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Suite des résultats obtenus par les Sociétaires, au 2^e Concours National de Tir, à Vincennes.

Série n° 48. — Officiers. — Revolver d'ordonnance, à 30 mètres.

1^{er} prix, M. de Guibert, lieutenant à la 1^{re} compagnie de remonte.

3^e prix, M. Courville, capitaine au 70^e territorial d'infanterie.

Série n° 20. — Tir à volonté. — Revolver d'ordonnance, à 30 mètres.

3^e prix, M. de Guibert.

Série n° 24. — Concours public. — Revolver de précision, à 30 mètres.

5^e prix, M. de Guibert.

(A suivre.)

M^{lle} BENITA ET LE CAPITAINE SATAN DIT LE DOCTEUR DU DIABLE.

C'est jeudi prochain, 28 octobre, à huit heures et demie du soir, que M^{lle} Benita et le capitaine Satan dit le Docteur du Diable, célèbres illusionnistes des Folies-Bergères de Paris, donneront leur représentation extraordinaire au théâtre de Saumur.

Ce spectacle inconnu jusqu'à ce jour, et dont les thaumaturges ne donneront qu'une représentation dans notre ville, produira, nous n'en doutons pas, la plus vive impression.

Jamais on n'a vu d'exercices aussi étonnants.

Dans ces surprenantes apparitions, tout ce que l'imagination des poètes allemands a pu rêver passe à l'état de fait, grâce à cette nouvelle conquête de l'art, qui éblouit l'esprit; toutefois, les impressions ressenties sont émouvantes, sans avoir rien d'effrayant.

Aussi tous les amateurs voudront-ils profiter de la soirée de ces habiles illusionnistes pour se procurer les émotions d'un spec-

taclé sans précédent et digne de tout intérêt.

Nous engageons donc nos lecteurs à ne pas manquer ce spectacle extraordinaire.

On peut retenir ses places à l'avance.

A jeudi soir, huit heures.

LES BOHÉMIENS A CHARTRES.

Jeudi dernier, dit le *Journal de Chartres*, l'agent de police Seiller, en rentrant chez lui vers midi, rue Saint-Pierre, pour déjeuner, rencontra des femmes et des enfants faisant partie d'une troupe de « Bohémiens » qui mendiaient de porte en porte dans la rue. Il leur ordonna de cesser immédiatement, et, comprenant, à leur attitude, qu'ils ne tiendraient pas compte de son ordre, il commanda à toute la troupe de continuer sa route et l'accompagna par la rue de la Pie, la rue Marceau, la place des Epars et la rue du Grand-Faubourg, pour veiller sur sa conduite.

A la hauteur de la caserne du train, à Lucé, les hommes, furieux, menacèrent l'agent de lui faire son affaire; l'un d'eux s'élança sur lui un bâton à la main, et un grand singe qu'il menait sauta aussi sur l'agent, cherchant à le prendre à la gorge. Heureusement pour lui, M. Seiller ne perdit pas son sang-froid; il repoussa le singe, et parant un coup de bâton, houscula le bohémien qui le serrait de plus près. A ce moment les autres vagabonds s'avancèrent aussi menaçants.

M. Loisé, fumiste, demeurant à Lucé, voyant le danger que courait l'agent de police, vint résolument à son aide; mais il fut blessé, à l'épaule, d'un coup de bâton.

Les bohémiens revenaient toujours à la charge. M. Seiller dégaina son sabre pour se débarrasser du singe, et cet intelligent animal, pour parer le coup, sauta sur le dos de son maître. L'agent appela à son secours le poste de la caserne. Le caporal et deux soldats arrivèrent baïonnette au canon; une des femmes bohémiennes essaya de désarmer un soldat. Enfin, après une longue lutte, dans laquelle l'agent et les soldats montrèrent la plus grande réserve en évitant de se servir de leurs armes, les bohémiens voulurent prendre la route de Courville, alors que l'agent Seiller voulait les ramener à Chartres, en raison de leurs violences.

Peu à peu, les vagabonds gagnaient du terrain et poussaient l'agent et les soldats du côté de Lucé. Par ordre de M. Seiller, la barrière du chemin de fer fut fermée. Les bohémiens menacèrent alors de démuseler leurs ours pour vaincre la résistance qui leur était opposée; mais, voyant que les soldats tuaient les animaux à coups de baïonnettes, ils n'en firent rien et consentirent à revenir en ville avec leurs voitures.

Toutefois, quand on arriva auprès de la Mare-Ricochet, ils refusèrent d'avancer et se couchèrent sur la route, en demandant un peu de repos.

Fort heureusement, trois gendarmes, qu'on avait prévenus, et plusieurs agents de police vinrent à ce moment prêter main-forte à M. Seiller. Les bohémiens comprirent qu'il n'y avait plus de résistance à faire et ils prirent aussi tranquillement que possible la route de la mairie, où ils trouvèrent M. le commissaire de police, qui les envoya au parquet.

Dans la cour du tribunal, en présence de M. le procureur de la République, une scène recommença. Les hommes protestaient, les femmes se roulaient par terre; l'une d'elles était presque nue à force de se démener.

Enfin, M. le procureur donna l'ordre d'enfermer les hommes et les femmes et de conduire les enfants à l'hospice Saint-Brice. Les voitures et les animaux (2 ours et 2 singes) furent mis en fourrière à l'auberge du Bœuf-Couronné, sous la garde d'un des hommes.

Disons que la troupe se compose de 5 hommes, 4 femmes et 6 enfants et qu'elle est partie de Turquie.

Il paraît que ces gens étaient porteurs de sommes d'argent assez importantes, dont ils expliquent la provenance en disant qu'ils ont récemment vendu deux chevaux à Paris.

Nous ne comprenons pas que la police permette à des gens semblables d'entrer et de vagabonder en France, puisqu'ils n'ont pas de métier pour y vivre honnêtement.

En terminant, nous féliciterons chaudement l'agent Seiller de l'énergie qu'il a déployée dans sa lutte contre ces hommes et qui lui a permis de les ramener au poste.

LA BARBE DANS L'ARMÉE.

La question du port de la barbe pour les soldats étant aujourd'hui à l'ordre du jour, il nous paraît bon de renseigner nos lecteurs sur les révolutions subies par la barbe depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Chez les Grecs, la barbe fut longtemps honorée. Le premier Athénien qui se rasa excita encore plus de scandale qu'Alcibiade lorsqu'il coupa la queue de son chien. Agamemnon ne dut-il pas à sa barbe sa renommée de roi des rois?

Alexandre priva les Macédoniens de leur barbe. Les beaux jours de la barbe des Romains furent aussi ceux de leur gloire. Cinq cents ans après la fondation de Rome, une noée de barbiers siciliens fonda sur la ville aux sept collines, et cette invasion lui fut cent fois plus funeste que celle d'Annibal.

Les Romains, en perdant leur barbe, perdirent une partie de leurs vertus. Montesquieu le donne à entendre.

Que d'obstacles Pierre-le-Grand n'eut-il pas à surmonter, lorsqu'il voulut forcer les Russes à se raser?

Quand Clodion, dit le Chevelu, pénétra dans les Gaules, il n'y trouva que des visages entièrement rasés. Il avait, lui et ses guerriers, d'épaisses moustaches. Plus tard, les moustaches disparurent, Clovis les rappela avec la barbe.

Charlemagne, qui n'aimait pas la barbe, la proscrivit dans ses vastes États.

Ses successeurs la reprirent jusqu'à Louis VII, qui se fit raser. — Éléonore de Guyenne, sa femme, le prit en aversion, le considéra comme un moine et non comme un mari. Elle divorça, épousa le roi d'Angleterre très-barbu et lui porta en dot le Poitou et la Guyenne.

François I^{er} fut le protecteur de la barbe. Louis XIII se rasa, et les barbes furent humiliées.

Peu à peu on abandonna aussi les moustaches. — Les capucins seuls gardèrent leur barbe.

Depuis 1830, les Français sont redevenus barbus plus que jamais.

Après les Glorieuses, les gardes nationaux portaient :

Des moustaches en temps de paix,
Des lunettes en temps de guerre.

D'après les instructions militaires, les officiers, sous-officiers et soldats portent les moustaches et la mouche. Les moustaches doivent couvrir toute la lèvre supérieure. On ne doit laisser croître au-delà des coins de la bouche ni les moustaches ni la mouche.

Le port des favoris est interdit.

Les militaires de l'armée territoriale sont autorisés à porter la barbe.

Les petites causes produisant les grands effets, les révolutions de la barbe ont amené de grandes révolutions dans le monde.

L'histoire de la guerre de cent ans suffit pour le prouver.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 19 octobre

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 15 » à 16 »	10 » à 11 50	
Saumur, 15 30 15 50	8 50 » »	
Baugé, 15 70 16 »	10 50 » »	
Segré, 15 75 » »	8 75 » »	
Beaupreau, 15 25 15 50	8 50 » »	
Montfaucon, 15 25 15 50	8 50 » »	
Montreault, 15 50 » »	9 » » »	
Chemillé, 14 50 15 »	8 50 9 »	
Champtoceaux, 15 » » 16 »	8 75 9 »	
St-Flor-le-Vieil, » » » »	» » » »	
Cholet, 15 » » 16 »	9 25 » »	
Vihiers, 14 » » 14 50	8 » » 8 50	
Brissac, 15 50 » »	8 » » 8 50	
Chalennes, 15 50 » »	8 75 » »	
Doué, 15 » » 15 50	8 » » 8 50	

A Nantes, blés américains, de 23 50 à 24 » les 100 kilos.

Les bons blés français valent de 21 » à 21 50 les 100 kilos.

A la suite d'un achat important de bougies à l'époque où les matières premières étaient en baisse, l'ÉPICERIE CENTRALE de Saumur a fait fabriquer, spécialement pour sa nombreuse clientèle, une *Bougie-Réclame* qu'elle vend à fr. 40 le paquet et à fr. hors l'octroi de Saumur.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 20 octobre

NOS BONS VILLAGEOIS, comédie en 5 actes, par M. Victorien Sardou.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

Sommaire du 17 octobre :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : l'amiral Miot; procession à Berck; les événements d'Orient; le naufrage de la *Bièvre*; l'amiral Rioumier; M. le général Boulanger; M. Emile Perrin; *Pavane*, tableau de M. Toudouze; Madagascar; les grandes manœuvres. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de La-salle. — Echechs. — Récréations de la famille.

GRAVURES : M. Emile Perrin. — MM. Miot, Rioumier, Boulanger. — *Pavane*, tableau de M. Toudouze. — Madagascar. — Procession à Berck. — Evénements d'Orient. — Naufrage de la *Bièvre*. — Les grandes manœuvres. — Echechs. — Rébus.

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix : 33 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par CH. D'ORBIGNY, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 340 planches, soit environ 1,000 sujets coloriés. Prix, broché : 480 fr., payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — Grand Dictionnaire Universel du XIX^e Siècle. 16 vol. in-4°. Prix : 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER; 41 volumes grand format (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix : 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

Le **Jeune Age Illustré**, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEORFROY.

Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs. Editeur : Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

AUX PERSONNES QUI ONT DES DOULEURS

Bains de Vapeur

Il est universellement reconnu que rien ne guérit mieux les Rhumes de cerveau ou de poitrine, douleurs, points de côté, lumbagos, qu'un **Bain de Vapeur**. — Bien des personnes, avant d'avoir fait usage de ces bains, en redoutent les effets. — Rien au contraire n'est plus agréable, et, dans nos salons de vapeur, on peut se promener, lire, jouer et passer ainsi quelques heures aussi salubres qu'agréables.

Tous les jours, Bains de Vapeur

17, rue du Marché-Noir, 17, SAUMUR

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 18 octobre 1885.

Versements de 53 déposants (8 nouveaux), 10,425 fr. 50

Remboursements, 37,675 fr. 71 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Am-billou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Al-lonnes, de Saint-Lambert-des-Levés et de Gennes.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

PRIX UNIQUE
3 fr. 50 LE Mètre
VELOURS WINDSOR **LARGEUR**
0 m. 60
THE BRITISH VELVETEEN Co (MANCHESTER)
DÉPOT GÉNÉRAL : 38, Avenue de l'Opéra, 38, PARIS
Envoi Franco dans toute la France contre Remboursement depuis 25 France
Pour la vente en gros, s'adresser au Gérant. — Tous les Mandats doivent être adressés à M. SUTTON } **38, Avenue de l'Opéra. — Envoi d'Echantillons Franco sur demande.**
 Ce velours magnifique se distingue très difficilement du velours de soie de Lyon et coûte DIX fois moins cher. — Rapport direct de l'acheteur avec le fabricant.

l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressantes particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :
 Six mois 7 fr.
 Un an 12 »
 On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

JOURNAL D'AFFICHES
 50 ANNÉE DE L'OUEST 50 ANNÉE
PARAISANT LE DIMANCHE
 Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.
 Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.
ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

LA FEMME ET LA FAMILLE
 Journal des jeunes personnes
 Sous la direction de M^{lle} Julie GOUAUB
 On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS :
 Edition mensuelle, sans annexes ni gravures 6 fr.
 La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries 12 fr.
 Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.
 Saumur, imp. P. GODET.

Etude de M^e DEGREZ, notaire à Saint-Clément.

VENTE VOLONTAIRE
 Après cessation de commerce,

Le dimanche 25 octobre 1885, à midi, M^e DEGREZ procédera, au bourg des Rosiers, en la demeure de M^{me} veuve MERCIER, débitante, à la vente aux enchères publiques de meubles, objets mobiliers et ustensiles servant à l'exploitation de l'auberge.
 On paiera comptant, plus 10 0/0.

A GÉNER
 Dans un des beaux quartiers de la ville d'Angers, UN
MAGASIN DE MODES ET MERCERIE
 Bien achalandé,
 Marchandises au gré de l'acquéreur.
 S'adresser à M. ROBIN, expert-comptable, à Angers, 36, rue de la Roë.

A LOUER
 PRÉSENTEMENT,
 En totalité ou par parties,
MAISON
 Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins,
 Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.
 S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUAUB, au pavillon, rue des Capucins.

A LOUER
Premier Etage
 REMISE ET ÉCURIE
 On louerait avec ou sans remise.
 S'adresser, 3, rue Beaurepaire.

A VENDRE
JUMENT
 Très-douce, poil bai,
 Âgée de 4 ans 1/2, se montant et s'attelant bien, taille 1^m55.
 S'adresser à M. VINCENT, huissier à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, 13. (776)

A LOUER DE SUITE
MAGASIN
 Grand'Rue, n° 1, maison Lardé.

CIDRES
 Mayenne, Bretagne et Normandie
 M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.
 Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

Offres et Demandes
 UN MÉNAGE, le mari 37 ans, ex-sous-officier, excellentes références, hautes recommandations, demande place **garde particulier** ou **Jardinier**, en maison bourgeoise.
 S'adresser au bureau du journal.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un **apprenti** pour la Bonneterie-Mercerie. (314)

AVIS IMPORTANT
 Une des plus grandes maisons du Midi, demande **représentants** sérieux aux appointements de 200 francs par mois. S'adresser à B. et C., à Aubais (Gard). (830)

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUFRON
 Le **CHOCOLAT GUÉRIN-BOUFRON** est recommandé par les sommités médicales aux personnes faibles et aux convalescents; sa qualité supérieure, composée de cacao et sucre premier choix, en fait un aliment très-sain et en rend la digestion facile.
 Se vend 2 fr. à 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kilogramme.
Thés noirs extra mélangé supérieur, 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.
 A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (246)

GUÉRISON CERTAINE
 et RADICALE
 DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc., des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science
 Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
 S'adresser à M. LENOIRMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE, 41, rue St-Lieus, à MELUN (S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

INJECTION PEYRARD
 Ex-Pharmacien à Alger
 Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe! **L'Injection Peyrard** est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.
 RAPPORT: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons. »
 Chez l'inventeur, E. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse.
 Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
 Et d'Agriculture progressive réunis
 29^e ANNÉE
 Paraissant tous les samedis
 AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
 6 fr. par an.
 Le Journal des Campagnes est le

meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.
 Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
 Administration: 6, rue Cardinale, et 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

L'ARMÉE TERRITORIALE
 Journal hebdomadaire
 Paraissant le Samedi
 12, rue Grange-Batelière, Paris
 Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR
 AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES
BANDAGES HERNIAIRES
 à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses
 DE MM. WICKHAM F^{rs}, D^{rs}, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.
 SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON
 Seul dépôt à Saumur chez M^{re} V. Lardeux, coutelier et bandagiste.
 Un employé spécialiste, s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

ATLAS NATIONAL DICTIONNAIRE ALPHABÉTIQUE **ATLAS NATIONAL**
DES COMMUNES DE FRANCE
 VILLAGES, BOURGS, HAMEAUX, CHATEAUX, LIEUXDITS, etc.
 Indiquant Population, Distance kilométrique, Foires, Marchés, Commerce, Productions, Curiosités, Bureaux de Poste, Télégraphe, toutes les stations.
 Contenant 55 CARTES de statistique commerciale et industrielle
 ET LES PLANS EN 3 COULEURS DES GRANDES VILLES DE FRANCE (COLLECTION UNIQUE)
 Par de la BRUGÈRE
 Membre de la Société de Géographie, Lauréat des Expositions universelles et des Sociétés savantes
IL PARAÎT 2 LIVRAISONS PAR SEMAINE
 CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET MARCHANDS DE JOURNAUX
 Adresser 25 cent. en timbres à M. FAYARD, 78, Bd St-Michel, Paris, pour recevoir franco la 1^{re} livraison avec carte.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 OCTOBRE 1885.

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	79 05	80 10	Est	792	792	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	515	515
3 % amortissable	80 40	81 90	Paris-Lyon-Méditerranée	1240	1242	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	509	509	Est	376	376
3 % (nouveau)			Midi	1150	1155	— 1865, 4 %	519	518	Midi	380	380
4 1/2 %	104 35	104 50	Nord	1520	1535	— 1869, 3 %	469	468	Nord	390	390
4 1/2 % (nouveau)	108 90	109 40	Orléans	1202	1215	— 1871, 3 %	396	396	Orléans	379	379
Obligations du Trésor	510	516	Ouest	831	835	— 1875, 4 %	518	517	Ouest	379	379
Banque de France	4575	4700	Compagnie parisienne du Gaz	1470	1470	— 1876, 4 %	518	517	Paris-Lyon-Méditerranée	378	380
Société Générale	451	450	Canal de Suez	1975	2010	Bons de liquid. Ville de Paris	530	527	Paris-Bourbonnais	379	377 50
Comptoir d'escompte	963	970	C. gén. Transatlantique	475	482	Obligations communales 1879	452	452	Paris-Bourbonnais	379	377 50
Crédit Lyonnais	523	525	Russe 5 0/0 1870	94	94	Obligat. foncières 1879 3 %	450	451	Canal de Suez	578	570
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1282	1300				Obligat. foncières 1883 3 %	361	362			
Crédit mobilier	200	200									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)	
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.	
1 — 25 — soir,	
3 — 32 — express.	
7 — 15 — omnibus.	
10 — 36 — (s'arrête à Angers).	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — omnibus.	
9 — 37 — express.	
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 —	
7 — 4 — omnibus (s'ar. à Tours)	
10 — 24 — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR						SAUMUR - BOURGUEIL						BOURGUEIL - SAUMUR					
Mixte	Omn.	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte		
Saumur.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil.	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10	Saumur.	3 26	3 21	12 48	4 44	Bourgueil.	8 17	12 09	6 10	9 41
Chacé.	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46		PortBoulet	5 33	9 06	1 25	6 56	PortBoulet	8 26	19 18	6 20	9 50
Montreuil.	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	Saumur.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39	Bourgueil.	5 42	9 15	1 34	7 05	Saumur.	9 13	1 25	7 15	10 30

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45
Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41
Lernay	7 02		2 11		8 51
Brion-s-Thouet	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59
Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 10

THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45
Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57
Lernay	6 07	9 21	1 28	4 37	8 06
Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06

MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.

Montreuil	7	1 55	8 35
Loudun	8 23	2 51	9 55
Arçay	8 37	3 4	10 14
Mirebeau	9 27	3 54	11 1
Neuville	9 53	4 24	11 27
Poitiers	10 38	4 56	12 1

POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.

Poitiers	5 50	12 50	6 15
Neuville	6 28	1 28	7 08
Mirebeau	6 55	1 57	7 56
Arçay	7 50	2 52	8 38
Loudun	8 42	3 58	9 28
Montreuil	9 24	4 38	10 17